

RÉFORME DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le départ du ministre Blais réclamé

Le milieu de l'éducation anglophone en appelle au bon sens du premier ministre

12 janvier 2016 | Philippe Orfali | Éducation



Photo: Jacques Boissinot La Presse canadienne
Le ministre de l'Éducation, François Blais

Affolé par l'intention du gouvernement Couillard de limiter l'étendue des consultations populaires sur la réforme des commissions scolaires, le milieu de l'éducation anglophone se mobilise, en appelant au « *bon sens du premier ministre* » pour ouvrir celles-ci à tous... et confier le portefeuille de l'Éducation à un nouveau ministre, après des mois d'affrontements avec François Blais.

Moins d'un an après l'arrivée de M. Blais à l'Éducation, les relations sont aujourd'hui si tendues entre le titulaire du portefeuille et le milieu dont il a la charge qu'un renouveau s'impose, à la veille de l'étude du projet de loi 86 et alors qu'un remaniement ministériel semble imminent.

Ce constat, c'est celui d'un nombre croissant de membres de la communauté anglo-québécoise, préoccupés par les répercussions possibles du projet de loi sur la réforme des commissions scolaires. On s'inquiète aussi du fait que Québec, plutôt que d'ouvrir les consultations à tous comme c'est

habituellement le cas, ait opté pour des « consultations particulières », où les intervenants seront choisis par le gouvernement et les autres partis. Le projet de loi 86 abroge les élections scolaires et remplace le conseil des commissaires par un conseil scolaire formé de parents et de membres du personnel et de la communauté.

« Il s'agit d'un enjeu bien trop important pour limiter la consultation aux seules personnes sélectionnées par le gouvernement », estime Marcus Tabachnick, directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

La semaine dernière, 200 personnes ont participé à une séance d'information organisée par la Commission scolaire English-Montréal au sujet du projet de loi 86. Parents, enseignants et personnel scolaire ont notamment pris la parole.

« Pour nous, cela affecte tout. Ce n'est pas qu'un projet de loi sur l'éducation. C'est un projet de loi qui va affecter la communauté anglophone dans son ensemble à l'échelle du Québec. De nombreux groupes communautaires veulent et doivent être entendus. En dehors des grands centres, les écoles ne sont pas qu'un édifice. Ce sont les centres de nos communautés. C'est la vitalité, la longévité de nos communautés anglophones. C'est à cela que le projet de loi 86 s'attaque. » Groupes communautaires, de pressions, élus scolaires et municipaux doivent notamment se faire entendre à l'Assemblée nationale, fait valoir M. Tabachnick.

Centralisation des pouvoirs

Le projet de loi 86 accorde « tous les pouvoirs » au ministre « d'utiliser, de transférer et de modifier [le système scolaire] et de s'attaquer aux écoles », prétend M. Tabachnick.

« Ce n'est pas un projet de loi au sujet des parents, ce n'est pas un projet de loi au sujet des élèves. Il vise à centraliser les pouvoirs au bureau du ministre Blais. Cela semble être la façon de procéder de ce gouvernement que de mettre entre les mains d'un groupe privilégié de ministres un pouvoir très important. Ce n'est tout simplement pas acceptable », martèle M. Tabachnick, qui oeuvre dans le secteur de l'éducation anglo-québécoise depuis des décennies.

La présidente de la Commission scolaire English-Montréal, Angela Mancini, abonde dans le même sens. Les consultations particulières, sous leur forme actuelle, constituent un « simulacre » de démocratie, selon elle.

Son avis sur le projet de loi comme tel n'est guère plus élogieux. « On dit que les parents, les profs et les directions d'école vont avoir plus de pouvoir. C'est du marketing. Cette loi ne donne pas plus de pouvoirs aux citoyens, elle les centralise à Québec. »

Depuis le retour du temps des Fêtes, les élus scolaires déploient toute leur énergie afin de faire passer ce message à leurs députés régionaux, quelle que soit leur allégeance politique, ajoute-t-elle.

Les problèmes abondent sur le plan du portefeuille de l'éducation, selon M. Tabachnick. Le projet de loi 86 n'en est que le point culminant, après une année d'affrontements avec François Blais.

Afin de recoller les pots cassés entre le secteur de l'éducation et le gouvernement du Québec, il pourrait être opportun pour Philippe Couillard de nommer quelqu'un d'autre à l'Éducation alors qu'il s'apprête selon toute vraisemblance à revoir la composition de son cabinet. « On en appelle au bon sens du premier ministre [afin de] faire ce qui doit être fait. Nous avons essayé et essayé depuis

maintenant plus d'un an de discuter ouvertement et honnêtement avec ce ministre quant aux changements potentiels qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs du gouvernement, sans pour autant tout modifier la Loi sur l'instruction publique. Le ministre Blais a offert la plus sourde oreille qui soit. »

« Peut-être qu'il est temps de placer quelqu'un qui connaisse réellement quelque chose [à l'éducation] », poursuit M. Tabachnick.

Du côté du gouvernement Couillard, on se défend d'avoir voulu prendre le contrôle des discussions. La question des consultations sur le projet de loi 86 a fait l'objet d'échanges entre les leaders des différents partis et les députés indépendants, souligne-t-on. Une consultation particulière « élargie » devrait débiter le 28 janvier. « *La commission procédera aux convocations rapidement. Plus de 50 groupes seront entendus. Tous ceux qui ne seront pas entendus peuvent transmettre des mémoires ou commentaires à la commission* », a souligné une porte-parole de M. Blais, Julie White.